

VILLE DE PARIS

Bourses de recherche de la Ville de Paris pour les études de Genre

Les bourses sont dotées de 20 000 € et 10 000 € pour chacun-e des deux lauréats-es. Elles marquent la volonté et l'intérêt renouvelés de la Ville de Paris pour que les études de genre s'affirment comme un sujet de recherche fondamental dans le milieu universitaire, quelles que soient les disciplines concernées.

Les «[bourses de recherche de la Ville de Paris pour les études de Genre](#)» dont l'année 2017 voit se tenir la première édition, prennent le relais des Prix des Etudes de Genre, qui depuis 2006 encouragent la recherche sur les relations femmes/hommes. Afin de promouvoir les politiques d'égalité et contribuer à la diffusion des connaissances sur ces sujets, la Ville de Paris, en partenariat avec l'Institut Emille du Châtelet, décernera cette année ces nouvelles bourses à deux lauréat-es portant deux projets de recherche traitant des questions de genre, conçus et réalisés dans un établissement parisien.

Ces bourses sont initiées conjointement par Marie-Christine Lemardeley, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'université, de la vie étudiante et de la recherche, et par Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris chargée de l'égalité femmes/hommes, de la lutte contre les discriminations et des droits de l'Homme.

Nombre de bourses: 2

Montant: 20 000€ et 10 000€

Date limite pour postuler: 2 octobre 2017



2 octobre 2017